

Acheter son bois de chauffage au printemps : un choix astucieux

Fibois AuRA, qui fédère l'ensemble des professionnels de la filière forêt-bois en Auvergne-Rhône-Alpes, recommande de profiter du printemps pour commander son bois de chauffage. Le prix du bois de chauffage pouvant fluctuer en fonction de la demande saisonnière, **anticiper les commandes permet aux consommateurs de bénéficier de prix souvent plus avantageux.**

C'est aussi l'assurance de mieux maîtriser les délais de livraison et préparer l'hiver avec sérénité.

Première énergie renouvelable de France, selon l'ADEME, le **bois est l'énergie la moins chère et la plus stable du marché***. Ce combustible **écologique, constitue une ressource locale renouvelable permettant une meilleure valorisation de la récolte forestière**, qui pour 1m³ transformé produit à parts égales du bois d'œuvre et du bois industrie-énergie. De plus, le bois énergie étant **soutenu par les Pouvoirs Publics**, les particuliers qui souhaitent s'équiper d'un appareil de chauffage au bois, bénéficient d'aides attractives (MaPrimeRenov', certificat d'économie d'énergie, l'éco-prêt à taux 0, TVA à 5,5 %...).

Afin de guider les consommateurs, Fibois AuRA partage, sur son site, www.fibois-aura.org, les bonnes pratiques à adopter pour se chauffer au bois et répertorie les professionnels et organismes qui s'engagent pour aider les consommateurs à se chauffer économiquement et efficacement avec du bois bûche.

Alors, si le printemps est la période idéale pour reconstituer son stock de bois pour l'hiver, c'est aussi l'occasion d'envisager de changer de mode de chauffage au profit d'une énergie économique, écologique qui participe activement à l'économie locale.

**Source franceboisbuche.fr*

Privilégier le printemps pour commander son bois de chauffage auprès des professionnels locaux

Le prix du bois de chauffage peut fluctuer en fonction de la demande saisonnière. Lors des périodes plus tendues, comme l'automne et l'hiver, les prix peuvent subir une augmentation. Les entreprises, souhaitant lisser leur activité sur l'année, proposent également des **offres promotionnelles en période creuse**. Enfin, les entreprises proposant à l'automne du bois sec « prêt à l'emploi », peuvent proposer du bois « à sécher avant emploi » le reste de l'année. Ce bois, qui nécessite un complément de séchage par le client, est généralement plus économique.



Côté pratique, anticiper sa commande de bois de chauffage permet de bénéficier de **délais de livraison plus courts** et de profiter des beaux jours pour préparer son espace de stockage.

Le bois de chauffage doit être stocké dans un endroit sec et bien ventilé pour éviter la moisissure et les insectes nuisibles.

Fibois recommande de **faire appel aux professionnels du réseau France Bois Bûche d'Auvergne-Rhône-Alpes, afin de bénéficier d'un bois de chauffage de qualité**, provenant d'une filière qui respecte la gestion durable des forêts et le droit du travail. Par ce biais, les particuliers obtiennent également toutes les informations relatives à leur commande (quantité, longueur, taux d'humidité, temps de séchage si nécessaire, bonnes pratiques...).

Le bois, une énergie économique et écologique soutenue par les pouvoirs publics

Malgré la hausse générale des prix de l'énergie en 2023, le **bois de chauffage reste le combustible le moins cher et le plus stable pour le particulier**. Il n'est pas sujet aux conflits internationaux comme le gaz ou le pétrole ([en savoir plus sur le prix du bois énergie](#)). Produit à partir d'une ressource naturelle, renouvelable et locale, le bois bûche apparaît comme une **énergie durable et respectueuse de l'environnement**. Créant un débouché aux travaux sylvicoles et aux coproduits de la récolte de bois d'œuvre, le bois de chauffage est une **ressource renouvelable abondante en France et en AuRA** (36% de la couverture forestière).



De plus, selon l'ADEME, on observe une hausse du nombre de foyers équipés d'un appareil de chauffage au bois domestique entre 1992 et 2024, alors que la consommation de bois de chauffage a diminué sur cette même période.

En effet, l'amélioration de l'efficacité énergétique des appareils de chauffage, le renouvellement des appareils anciens et l'isolation thermique des bâtiments expliquent ces résultats.

Pour convaincre les français d'investir dans cette énergie écologique et économique, les **Pouvoirs Publics ont développé une palette d'aides pour s'équiper d'un appareil de chauffage au bois**.

Au niveau national, le particulier peut bénéficier de MaPrimeRénov', des certificats d'économie d'énergie (CEE), d'un éco prêt à taux zéro, de la TVA à taux réduit. Au niveau régional, certaines collectivités locales peuvent également proposer des aides comme le Fonds Air Bois.

[Consulter les aides 2025 pour l'achat d'un appareil de chauffage au bois.](#)

Le bois énergie et la qualité de l'air

La professionnalisation des entreprises du secteur et les efforts d'accompagnement des Pouvoirs Publics au renouvellement du parc d'appareils de chauffage, a permis d'améliorer la qualité de l'air en AuRA et de **diminuer les émissions de particules fines d'environ 30 % de 2015 à 2023****. Cependant, selon l'ADEME, 82 % des émissions de particules fines, liées au chauffage au bois, sont causées par les foyers ouverts.

Pour assurer une combustion vertueuse du bois et se chauffer efficacement sans impacter la qualité de l'air, Fibois AuRA et les professionnels du bois de chauffage rappellent la **nécessité d'adopter les bonnes pratiques** :

- Posséder un **appareil performant labellisé Flamme verte 7**, bien dimensionné et installé par un professionnel qualifié RGE
- Utiliser un **combustible de qualité** (idéalement du bois dur et sec)
- Pratiquer la technique de **l'allumage par le haut** et faire fonctionner son feu à pleine puissance
- **Entretien régulièrement son appareil** en évacuant les cendres et en faisant ramoner son conduit de cheminée une fois par an minimum (deux si la consommation dépasse les 10 m³ de bûches empilées).

[Consulter les bonnes pratiques pour se chauffer au bois.](#)

** Synthèse 2023 de l'Observatoire régional climat air énergie AuRA

Zoom sur les chiffres clés du chauffage domestique au bois en AuRA***

- **550 producteurs de bois bûche** génèrent près de **900 emplois directs** et produisent **1,5 millions de stères**
- **800 000 ménages se chauffent au bois bûche** et consomment près de **4,2 millions de stères** (m³ de bois empilé)
- **Seulement 1/3 d'approvisionnement auprès du marché professionnel**

***Source : Fibois 2023, ADEME 2021 et 2024